

# COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DE L'ALLIER



Siège social : Mairie de Moulins Place de l'Hôtel de Ville 03000 MOULINS  
Association déclarée à la Préfecture de l'Allier le 23 décembre 1980 sous le N° 2437  
J.O. du 7 janvier 1981

## PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 4 octobre 2014 à CUSSET (Allier) Espace Chambon

### I. APPEL DES CLUBS - VERIFICATION DES POUVOIRS - DESIGNATION DES ASSESSEURS

N° Club	CLUB	Nombre de voix	représentation
03 03 001	TS VAUX	2	Absent - non représenté
03 03 002	STAR ST-POURCAIN	4	Pouvoirs Bernard DELORME
03 03 003	AST TREIGNAT	4	Présent
03 03 004	STA CUSSET	4	Présent
03 03 006	CSLG MONTLUCON	2	Absent – non représenté
03 03 095	RPNA COMMENTRY	3	Pouvoirs Alfred ASNAR
03 03 143	STS MONTLUCON	4	Présent
03 03 144	ASTA MOULINS	7	Présent
03 03 145	ST BOURBON L'ARCHAMBAULT	2	Absent – non représenté
03 03 170	RC DOMERAT	4	Pouvoirs Pierre BESSIERE
03 03 252	TS VICHY	5	Présent
	Total des voix	41	

Clubs présents ou représentés : 8 sur 11

soit un total de 35 voix sur 40

Le quorum du quart des membres et des voix est donc largement atteint.

Est désignée comme assesseur : Danielle LACQUEMENT

Est désigné comme scrutateur : Bruno BEZANCON

### II. OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président du Comité Départemental Bernard DELORME ouvre la séance à 17 heures 15' en présentant les excuses de la Directrice Départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations et du Président du Conseil Général de l'Allier. Il remercie toutes les personnes présentes pour leur participation aux travaux de cette assemblée.

### III. COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2013

Le Président demande aux membres de l'Assemblée si les termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2013 appellent des remarques particulières. Aucune observation n'est faite.

Approbation du procès-verbal

Personne ne demande le vote à bulletins secrets

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 35

POUR : 35

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 septembre 2013 est adopté à l'unanimité.

#### IV. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président donne lecture de son rapport moral (annexe) pour l'exercice 2013-2014. Jacques BRULET demande que soit porté au rapport la performance de son fils Jean-Michel médaillé de bronze par équipe au championnat du monde arbalète field IR 900 de Frankfort. Celui-ci n'appelle plus d'autres questions ou remarques des membres présents. Le rapport est donc soumis au vote de l'Assemblée.

Approbation du rapport moral du Président  
Personne ne demande le vote à bulletins secrets.

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 35

POUR : 35

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

#### V. RAPPORT FINANCIER - RAPPORT DU CONTROLEUR AUX COMPTES

Le Trésorier Pierre BORG donne lecture du compte-rendu financier de l'exercice (annexe) et commente les différents documents financiers présentés à l'Assemblée. Puis la parole est donnée au contrôleur aux comptes Bruno BEZANCON qui fait état de son rapport. Il demande ensuite à l'Assemblée de donner quitus au Trésorier pour sa saine gestion.

Approbation du rapport financier et des comptes de l'année écoulée (2013-2014)

Personne ne demande le vote à bulletins secrets

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 35

POUR : 35

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le rapport financier et les comptes de l'exercice écoulé (2013-2014) sont approuvés à l'unanimité.

#### VI. AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président propose d'affecter le résultat de l'exercice au compte de « report à Nouveau ».

Personne ne demande le vote à bulletins secrets.

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 35

POUR : 35

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### X. NOMINATION DES CONTROLEURS AUX COMPTES

Le Président demande s'il y a des candidats pour les deux postes à pourvoir. Bruno BEZANCON renouvelle sa candidature. Il est seul postulant.

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 35

POUR : 35

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Bruno BEZANCON est nommé contrôleur aux comptes pour l'exercice 2014-2015 à l'unanimité.

#### XI. COTISATION 2014-2015

Le Président propose de maintenir son montant. La cotisation annuelle, uniforme à tous les clubs, restera à 30 €.

Personne ne demande le vote à bulletins secrets.

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 35

POUR : 35

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité. La cotisation annuelle est fixée à 30 €.

## XII. BUDGET PREVISIONNEL

Le Trésorier commente les prévisions par poste et répond aux différentes questions.

Personne ne demande le vote à bulletins secrets.

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 35

POUR : 35

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le budget prévisionnel 2014-2015 est adopté à l'unanimité.

## XIII. QUESTIONS DIVERSES

Le club de la STAR ST-POURCAIN demande pourquoi il n'existe plus de matches inter-clubs. Le Président répond que de nombreux concours et challenges amicaux sont proposés toute la saison et de ce fait, il n'est pas opportun d'organiser d'autres compétitions qui chargeraient le calendrier.

Le Président n'ayant pas reçu d'autres questions écrites propose néanmoins à l'assistance de bien vouloir s'exprimer.

Pierre BESSIERE, responsable national d'arbitrage, rappelle les derniers points des règlements qui ont changé récemment.

Le Président remet ensuite les diplômes et médailles aux champions de l'ALLIER 2014 dans les différentes disciplines et invite l'assistance à prendre le verre de l'amitié.

La séance est levée à 18 heures 35'.